

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

écophyto 2018 deux ans d'actions
Synthèse du rapport 2008-2010



Donner les outils pour changer de pratiques et réduire l'utilisation de produits phytos

Des pratiques économes existent, et doivent être diffusées le plus largement possible pour être utilisées dès aujourd'hui et entraîner l'ensemble des utilisateurs de produits phytos, du jardinier amateur à l'exploitant agricole, vers la lutte intégrée.

Le principe de la lutte intégrée suppose un dispositif de surveillance des bio-agresseurs permettant de connaître leur dissémination et d'ajuster les périodes d'intervention afin de limiter au maximum la lutte chimique.

Les chiffres clés

Développer les outils pour la maîtrise des traitements : le réseau d'épidémiosurveillance

- ▶ Plus de 1 500 bulletins de santé du végétal ont déjà été publiés et sont disponibles gratuitement sur le site des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- ▶ Plus de 8 000 parcelles sont régulièrement observées,
- ▶ Plus de 2 700 observateurs agissent sur le terrain,

Diffuser les pratiques économes en produits phytopharmaceutiques : le réseau d'exploitations agricoles

- ▶ Près de 200 fermes pilotes de démonstration sont engagées dans quatorze régions, le déploiement national à environ 1 000 fermes d'ici fin 2010 est en cours. Elles seront 2 000 fin 2011.
- ▶ 37 exploitations d'enseignement agricole sont également engagées dans la démarche Ecophyto.

Former à une utilisation sécurisée des produits phytos

Réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sécuriser leur usage afin de maîtriser les risques pour la santé publique et l'environnement impliquent un haut niveau de formation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs : distributeurs, conseillers, applicateurs.

Ces exigences de formation portent sur le respect de la réglementation, le respect des bonnes pratiques d'utilisation (par exemple les conditions de sécurité pour l'applicateur ou la gestion des effluents) et la connaissance des techniques de lutte intégrée (mise en œuvre de stratégies de prévention) qui permettent de limiter le recours aux produits phytos.

Les chiffres clés

- ▶ Plus de 17 000 stagiaires ont déjà suivi une formation,
- ▶ 30 000 sont attendus d'ici décembre 2010.



Recherche : coordonner pour accélérer l'innovation

Différentes voies de recherche à explorer dans le cadre du plan Ecophyto 2018 ont été définies, dans les domaines de l'agronomie, des matériels et techniques d'application, et sur les aspects socio-économiques.

Un certain nombre de projets existants alimentent la somme des savoirs contribuant à l'objectif Ecophyto. Les financements spécifiques Ecophyto sont utilisés comme des leviers permettant d'accélérer l'effort de recherche dans ces programmes.



Indicateurs de suivi des objectifs du plan Ecophyto 2018

Pour mesurer la réduction de l'utilisation de produits phytos affichée comme objectif du plan Ecophyto 2018, un indicateur de référence de suivi du plan a été défini de manière concertée entre experts, société civile, professionnels et administration : il s'agit du NODU, « nombre de doses unités » utilisées par la ferme France.

Le NODU permet d'apprécier l'intensité du recours aux produits phytos et l'évolution des pratiques. Dans le cadre du suivi du plan Ecophyto, c'est l'évolution interannuelle du NODU national qui sera mobilisée. Elle est présentée dans la note de suivi annuelle, la première est parue le 6 octobre 2010.

Vivre le plan en région et dans les départements d'outre mer

La déclinaison régionale du plan doit permettre de mobiliser les acteurs locaux et de prendre en compte les spécificités agronomiques, socioéconomiques et organisationnelles propres à chaque territoire. Elle est un gage de réussite et de crédibilité du plan.

Afin d'être mis en œuvre efficacement sur l'ensemble du territoire, le plan Ecophyto 2018 est décliné et le cas échéant adapté au niveau régional. Les plans d'action régionaux sont en cours de rédaction ou de validation.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner auprès de la DRAAF de votre région.



En bref

À la suite du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement des autorités, des professionnels et des représentants de la société civile – qui l'ont élaboré ensemble – à réduire de 50 % l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans, si possible.

Le plan Ecophyto 2018 vise notamment à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité.

Comment ?

- ▶ en diffusant le plus largement possible auprès de tous les utilisateurs et leurs conseillers les techniques connues, économes en produits phytos et en améliorant l'information des agriculteurs en temps réel sur la présence des maladies et ravageurs des cultures pour mieux cibler les traitements,
- ▶ en garantissant la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne : distributeurs, conseillers et utilisateurs professionnels de produits phytos,
- ▶ en dynamisant la recherche agronomique sur les cultures économes en produits phytopharmaceutiques, et en communiquant les résultats au plus grand nombre.

Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « **Ecophyto 2018 : deux ans d'action / Rapport 2008-2010** » présente les principales avancées du plan Ecophyto sur cette période, correspondant aux années de lancement du plan. Il a été remis à l'occasion de la réunion du Comité national d'orientation et de suivi du plan du 6 octobre 2010.



Ce document et l'intégralité du rapport sont disponibles en téléchargement sur agriculture.gouv.fr/ecophyto-2018

OCTOBRE 2010